

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE L'AVENIR**

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la municipalité de L'Avenir, tenue le **3 octobre 2016**, à 20 h 00, à la sacristie de l'Église St-Pierre-de-Durham située au 577 rue Principale, à L'Avenir.

Monsieur le maire Jean Parenteau préside cette séance et les conseillers suivants sont présents :

| | |
|----------------------------|--------------------------------|
| Siège No 1 Pierre Lavallée | Siège No 4 François Vallières |
| Siège No 2 Julie Gagnon | Siège No 5 Alain-Serge Vigeant |
| | Siège No 6 Martin Bahl |

La conseillère Linda Thomas est absente.

Est également présente
Suzie Lemire, directrice générale — secrétaire-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire Jean Parenteau constate le quorum à 20 h 00 et déclare la séance ouverte.

R 2016-10-230

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que présenté et rédigé.



ORDRE DU JOUR
Séance du 3 octobre 2016

- 1 Ouverture de la session
- 2 Adoption de l'ordre du jour
- 3 Adoption du procès-verbal - séance du 12 septembre 2016

Conseil

Administration

- 4 Adoption des comptes à payer - Septembre 2016
- 5 Adoption projet règl. 701-16 - Amendement règl. zonage
- 6 Services juridiques pour l'année 2017
- 7 Renouvellement assurances 2016-2017
- 8 Infotech - papeterie annuelle
- 9 Trousses de premiers soins
- 10 Aménagement décorations - Automne

Sécurité incendie

- 11 Achat octobre 2016
- 12 Entente de fourniture de services - Préventionniste

Voirie

- 13 Plaque protection faucheuse
- 14 Cabine de souffleuse

Hygiène du milieu

- 15 Validation du déversoir - Étangs
- 16 Vidange station de pompage

Urbanisme et zonage

- 17 Services professionnels en urbanisme 2017

Loisirs et culture

- 18 Souper de Noël - bénévoles et employés
- 19 Réparation patinoire
- 20 Embauche - Entretien patinoire
- 21 Club des rats de bibliothèque de L'Avenir - rapport d'activité 2016

Général

Varia :

- 22 **Correspondance**
Correspondances reçues - Septembre 2016
- 23 **Période à l'assistance**
- 24 **Levée de l'assemblée**

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-231

3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL – SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance du 12 septembre 2016, tel que présenté et rédigé.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CONSEIL

ADMINISTRATION

R 2016-10-232

4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER – SEPTEMBRE 2016

Il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'approuver les comptes à payer du mois de septembre 2016, tels que présentés.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-233

5. ADOPTION – RÉGL. 701-16 – AMENDEMENT RÉGL. ZONAGE

ATTENDU QUE la municipalité de L'Avenir a le pouvoir, en vertu de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, de modifier son règlement de zonage ;

ATTENDU QUE la municipalité souhaite agrandir la zone H12 aux dépens de deux parties de la zone A5. Il s'agit de la consolidation de la zone H12 (développement résidentiel isolé en zone blanche) pour inclure deux nouveaux terrains adjacents à la rue Des Pins ;

ATTENDU QU'un avis de motion du présent règlement a été donné, à la séance ordinaire de ce conseil tenue le 15 août 2016, par le conseiller François Vallières ;

ATTENDU QUE le premier projet de règlement a été adopté le 15 août 2016 ;

ATTENDU la tenue de l'assemblée publique de consultation le 29 août 2016 ;

ATTENDU l'adoption du second projet de règlement, sans modification, le 12 septembre 2016;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'adopter le projet de règlement d'amendement no. 701-16 modifiant le règlement de zonage no. 654-12 et qu'il soit statué et décrété ce qui suit:

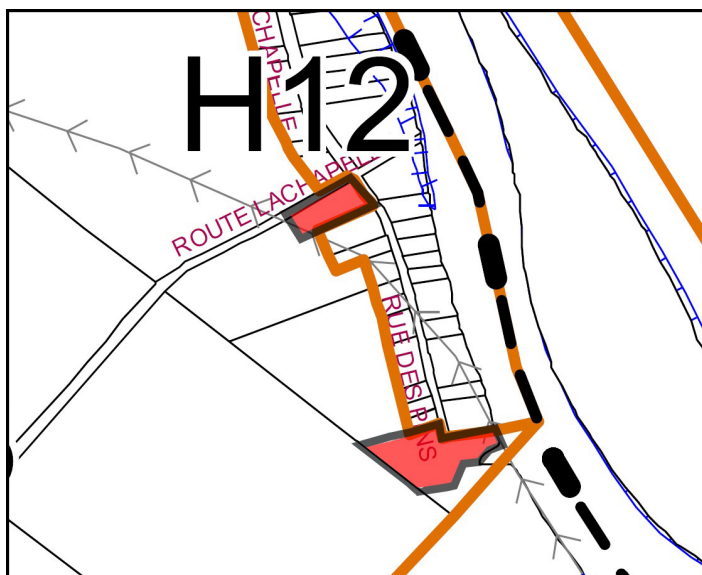
Article 1: Le préambule fait partie intégrante du présent règlement.

Article 2: Le plan de zonage de l'annexe « A » du règlement de zonage no 654-12, daté de septembre 2012 et intégré par l'article 1.1.9, est modifié comme suit :

- a) La zone H12 est agrandie (à deux endroits) aux dépens de la zone A5. Le tout tel que montré sur le plan ci-joint en annexe I du présent règlement pour en faire partie intégrante ;

Article 3: Cet amendement entre en vigueur selon les dispositions prévues à la loi.

ANNEXE I



Agrandissement de la zone H12 aux dépens de deux parties de la zone A5.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-234

6. SERVICES JURIDIQUES POUR L'ANNÉE 2017

ATTENDU QUE le cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l. a présenté à la Municipalité une offre de services professionnels pour l'année 2017 ;

ATTENDU QUE cette offre répond aux besoins de la Municipalité ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu que la Municipalité de L'Avenir accepte l'offre de services professionnels du cabinet Therrien Couture Avocats, s.e.n.c.r.l., pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-235

7. RENOUVELLEMENT ASSURANCES 2016-2017

ATTENDU QUE le contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec vient à échéance le 31 décembre 2016 ;

ATTENDU QUE le dossier a été révisé et que les offres de protections additionnelles ont été refusées ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser la directrice générale, Suzie Lemire, à signer et retourner les documents pour le renouvellement du contrat d'assurance avec la Mutuelle des municipalités du Québec.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-236

8. INFOTECH – PAPETERIE ANNUELLE

ATTENDU QUE la papeterie est à commander pour la taxation 2017 ;

ATTENDU QU'Infotech demande un acompte de 50 % avant le 11 novembre 2016 afin de garantir la commande et de nous offrir un escompte de 10 % sous forme de compte de taxe supplémentaire;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de se procurer la papeterie nécessaire à la taxation 2017 auprès d'Infotech, soit : compte de taxes et enveloppes au coût de 954.29 \$ taxes incluses. Il est aussi résolu qu'un acompte de 50 %, soit 477.15 \$ taxes incluses, soit versé à Infotech afin de garantir notre commande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-237

9. TROUSSES DE PREMIERS SOINS

ATTENDU la visite du Service de santé au travail du CLSC Drummond afin d'élaborer un programme de santé spécifique à notre établissement ;

ATTENDU QUE suite à cette visite, un inventaire des trousse de premiers soins a été fait et que des éléments manquants ou expirés doivent être renouvelés ;

ATTENDU QU'une douche oculaire doit être achetée pour le local situé aux étangs ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu d'autoriser le renouvellement des trousseaux de premiers soins ainsi que l'achat d'une douche oculaire pour un montant total d'environ 500 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-238

10. AMÉNAGEMENT DÉCORATIONS - AUTOMNE

ATTENDU QUE la Municipalité souhaite faire l'achat de citrouilles pour les bacs afin de faire les décorations d'automne ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser l'achat de 45 citrouilles pour un montant de 90 \$ plus taxes pour les décorations d'automne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

SÉCURITÉ INCENDIE

R 2016-10-239

11. ACHAT OCTOBRE 2016

ATTENDU QU'une demande d'achat est déposée par Monsieur Daniel Deak, directeur adjoint du service incendie, pour les achats et demandes énumérés ici-bas :



Service incendie Municipalité de L'Avenir

Demande d'achat pour octobre 2016

| | | Coût unit. | Qté | Total |
|------------------------------|--|------------|-----|--------------------|
| <u>Prévention</u> | | | | |
| 02 220 00 670 | Ordinateur portable pour le préventionniste incluant la suite Office 2016 | 925.00 \$ | 1 | 925.00 \$ |
| 02 220 00 670 | 200 formulaires autocopiants pour visites dans les résidences | 70.00 \$ | 1 | 70.00 \$ |
| 02 220 00 725 | Canettes de fumée synthétique pour tester les avertisseurs de fumée | 15.00 \$ | 2 | 30.00 \$ |
| <u>Identification</u> | | | | |
| 02 220 00 650 | 100 autocollants réfléchissants à l'effigie du service (inventaire épuisé) | 250.00 \$ | 1 | 250.00 \$ |
| <u>Uniformes</u> | | | | |
| 02 220 00 650 | Casque de pompier avec autocollants demi-lune à inscription Capitaine pour Martin Jolicoeur-Viau | 275.00 \$ | 1 | 275.00 \$ |
| Total de la demande | | | | 1 550.00 \$ |

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'accepter et d'autoriser la demande d'achat totalisant un montant de 1 550 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-240

12. ENTENTE DE FOURNITURE DE SERVICES - PRÉVENTIONNISTE

ATTENDU QUE la Municipalité doit prévoir des visites de prévention incendie pour les risques moyens, élevés et très élevés sur son territoire, et ce, conformément au schéma de couverture de risques ;

ATTENDU l'entente de fourniture de services à l'égard des services d'un préventionniste intervenue avec les municipalités de Durham-Sud, Lefebvre et Wickham le 27 mai 2013 ;

ATTENDU QUE comme la municipalité de Wickham, la municipalité de L'Avenir souhaite se retirer de l'entente de fourniture de services à l'égard des services d'un préventionniste vu l'embauche de M. Martin Jolicoeur-Viau comme capitaine à la prévention ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'informer les municipalités de Durham-Sud et Lefebvre que la Municipalité de L'Avenir souhaite mettre fin à l'entente conclue le 27 mai 2013 vu l'embauche d'un préventionniste.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

VOIRIE

R 2016-10-241

13. PLAQUE PROTECTION FAUCHEUSE

ATTENDU QUE la plaque de protection de la faucheuse à disques est à changer ;

ATTENDU la soumission d'Usinage MC de 350 \$ pour la confection d'une plaque de protection ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'autoriser la confection d'une plaque de protection pour la faucheuse à disque par Usinage MC au coût de 350 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-242

14. CABINE DE SOUFFLEUSE

ATTENDU la demande afin de faire l'achat d'une cabine pour la souffleuse afin de protéger du vent lors de l'entretien de la patinoire ;

ATTENDU QU'Alcide mini mécanique offre une cabine pour la souffleuse au coût de 200 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'autoriser l'achat d'une cabine pour la souffleuse au montant de 200 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

HYGIÈNE DU MILIEU

R 2016-10-243

15. VALIDATION DU DÉVERSOIR

ATTENDU QUE l'entrée en vigueur du ROMAEU (Règlement sur les Ouvrages Municipaux d'Assainissement des Eaux Usées) le 11 janvier 2014 confère de nouvelles obligations aux exploitants d'ouvrage municipaux ;

ATTENDU QU'une de ces obligations comporte l'étalonnage conforme et complet des éléments du système de mesure du débit ;

ATTENDU QUE cet étalonnage doit être réalisé au moins une fois après l'entrée en vigueur du ROMAEU ;

ATTENDU les offres de services reçues d'Avizo au montant de 1 237 \$ et d'Endress & Hauser au montant de 1 100 \$ pour la validation du déversoir ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu de mandater Endress & Hauser pour la validation de mesure de débit tel que demandé par le ROMAEU, et ce, selon la soumission 2002573941 au montant de 1 100 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-244

16. VIDANGE STATION DE POMPAGE

ATTENDU QUE la vidange de la station de pompage est à effectuer ;

ATTENDU QUE Vacuum Drummond offre le service au montant d'environ 650 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par la conseillère Julie Gagnon et résolu de faire effectuer la vidange de la station de pompage par Vacuum Drummond pour un montant d'environ 650 \$ plus taxes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

URBANISME ET ZONAGE

R 2016-10-245

17. SERVICES PROFESSIONNELS EN URBANISME 2017

ATTENDU l'offre de service reçu de Marc-Antoine Côté, urbaniste, pour l'année 2017 ;

ATTENDU QUE l'offre propose une banque d'heure équivalente à 5 000 \$ plus taxes et déplacements ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Martin Bahl, appuyé par le conseiller Pierre Lavallée et résolu d'accepter l'offre de service pour l'année 2017 de Marc-Antoine Côté pour les services professionnels en urbanisme.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

LOISIRS ET CULTURE

R 2016-10-246

18. SOUPER DE NOËL – BÉNÉVOLES ET EMPLOYÉS

ATTENDU QUE pour la période des Fêtes 2016, le conseil souhaite adresser un merci à tout son personnel municipal ainsi qu'aux bénévoles œuvrant aux différentes sphères d'activité à la municipalité en les invitant à un 5 à 7 à la Maison de la Culture où une consommation et un repas leur seront offerts ;

ATTENDU QU'un montant d'environ 2 000 \$ sera nécessaire pour cette activité ;

ATTENDU QUE le souper est prévu pour le 15 décembre 2016 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu d'allouer un budget de 2 000 \$ pour inviter le personnel municipal et tous les bénévoles à un 5 à 7 à la Maison de la Culture où une consommation et un repas leur sera offert le 15 décembre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-247

19. RÉPARATION PATINOIRE

ATTENDU QUE des travaux de réparations et de peinture sont à effectuer pour la patinoire ;

ATTENDU QU'un budget d'environ 700 \$ sera nécessaire pour ces travaux ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller François Vallières, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu d'autoriser les travaux de réparations et de peinture sur la patinoire pour un montant d'environ 700 \$.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-248

20. EMBAUCHE – ENTRETIEN PATINOIRE

ATTENDU QUE M. Fernand Bessette, responsable de l'entretien de la patinoire lors de la saison 2015-2016 a manifesté son intérêt pour effectuer de nouveau l'entretien de la patinoire pour la saison 2016-2017 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Pierre Lavallée, appuyé par le conseiller Martin Bahl et résolu de faire l'embauche de M. Fernand Bessette, et ce, aux conditions établies pour le poste d'entretien de la patinoire pour la saison 2016-2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

R 2016-10-249

21. CLUB DES RATS DE BIBLIOTHÈQUE DE L'AVENIR – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2016

ATTENDU QUE le club de lecture *Le Club des rats de bibliothèque de L'Avenir*, organisé par Madame Marielle Fafard, a eu lieu cet été et que celle-ci a déposé le Rapport d'activité 2016 ;

ATTENDU QUE la municipalité a fait partie des partenaires financiers pour un montant de 500 \$;

ATTENDU QUE 26 enfants ont participé au club et que le nombre total de livres lus est de 215 ;

ATTENDU QUE l'activité a su combler un besoin et fut un succès ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Julie Gagnon, appuyé par le conseiller Alain-Serge Vigeant et résolu de féliciter Madame Fafard et les bénévoles pour cette activité et que la municipalité manifeste son intérêt à contribuer au Club de lecture *Le Club des rats de bibliothèque de L'Avenir* pour l'année 2017.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

GÉNÉRAL

VARIA

22. CORRESPONDANCE

Un tableau résumé des correspondances reçues durant le mois de septembre 2016 est remis à tous les conseillers.

23. PÉRIODE À L'ASSISTANCE

Une période à l'assistance s'est tenue conformément à l'ordre du jour.

R 2016-10-250

24. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Tous les points à l'ordre du jour ayant été étudiés, il est proposé par le conseiller Alain-Serge Vigeant de lever la séance à **20 heures 25 minutes**.

Jean Parenteau
Maire

Suzie Lemire
directrice générale –
Secrétaire-trésorière

Je, Jean Parenteau, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Signé le 7 novembre 2016.

| Fournisseur | Description | Montant |
|------------------------------------|---|----------------|
| Gestion USD inc | Bacs verts et noirs, roues de remplacement | 648,02 \$ |
| Service de sécurité ADT Canada inc | Télésurveillance du 01/10/16 au 31/12/16 | 200,02 \$ |
| Enviro 5 | Vidange de fosses septiques | 1 455,58 \$ |
| Alcide Mini-mécanique | Bouchon - Coupe bordure | 6,15 \$ |
| Alcide Mini-mécanique | Fourniture d'atelier | 19,55 \$ |
| Alcide Mini-mécanique | Bobine - coupe bordure | 45,98 \$ |
| Vanier Isabelle | Achat bâche pour sable d'hiver | 965,77 \$ |
| Vanier Isabelle | Essence pour camionnette | 120,00 \$ |
| Bell Canada | 394-3032 du 16/09/16 au 15/10/16 | 140,44 \$ |
| Bell Canada | 394-2741 du 26/09/16 au 15/10/16 | 105,30 \$ |
| S.E.C.I. | R2016-09-221 Formation 23 septembre | 155,22 \$ |
| Centre du Camion Beaudoin inc | R2016-09-221 Inspection camion citerne | 119,57 \$ |
| Centre du Camion Beaudoin inc | R2016-09-221 Réparation camion citerne - Inspection | 7 175,23 \$ |
| CMP Mayer Inc. | R2016-03-058 Crépine de fond | 454,15 \$ |
| CMP Mayer Inc. | R2016-03-058 crochet métal | 132,22 \$ |
| CMP Mayer Inc. | R2016-06-156 Gaffe 12", gaffe poignée D, batterie | 361,02 \$ |
| CMP Mayer Inc. | R2016-06-156 Boyau 1,75 x 50 | 685,25 \$ |
| Girouard La Source du Sport | 2 buts et cannettes de peinture | 592,12 \$ |
| Electro Systeme Inc. | Réparation lumières entre 704 et 708 Principale | 283,39 \$ |
| Entreprise Ployard Ltee | Glissières pour travaux 1er Rang | 6 439,29 \$ |
| Excavation Julien Bahl inc | R2016-06-168 Fossé 1er Rang | 5 893,01 \$ |
| Excavation Yergeau inc | Travaux de fossé - 6e Rang | 2 730,65 \$ |
| Excavation Yergeau inc | R2016-06-158 Travaux 1er Rang | 5 068,09 \$ |
| Excavation Jean-Noel Francoeur inc | R2016-06-158 Rechargement | 1 021,85 \$ |
| Garage J. Fortier | R2016-09-221 Inspection camion autopompe | 572,98 \$ |
| Groupe Maska Inc. | Fermeture des jeux d'eau | 43,23 \$ |
| Hydro Québec | Garage municipal du 15-07-16 au 12-09-16 | 617,82 \$ |
| Hydro Québec | Salle des loisirs du 15-07-16 au 12-09-16 | 399,00 \$ |
| Hydro Québec | Bureau du 14-07-16 au 09-09-16 | 292,33 \$ |
| Hydro Québec | Gloriette du 14-07-16 au 09-09-16 | 38,36 \$ |
| Hydro Québec | Station pompage gloriette du 13/07/16 au 09/09/16 | 83,65 \$ |
| Hydro Québec | Étang du 13/07/16 au 09/09/16 | 122,24 \$ |
| Location Lamarche | Location rouleau compacteur | 520,27 \$ |
| Therrien, Couture avocats SENCRL | Services juridiques - ND 812-1307-001 | 333,43 \$ |
| Therrien, Couture avocats SENCRL | Projet développement domiciliaire - ND 812-1307-063 | 2 338,02 \$ |
| MRC Drummond | 50 cartons permis et feuilles pour fermeture permis | 56,35 \$ |
| MRC Drummond | 3 guides archéologiques | 57,90 \$ |
| Petite Caisse | Petite caisse - Conseil d'octobre 2016 | 164,90 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | R2016-08-198 Conteneur 6 verges | 1 396,95 \$ |
| SCU - Marc-Antoine Coté | R2015-11-306 Consultation en urbanisme | 344,93 \$ |

| | | |
|----------------------------------|---|---------------------|
| Service de Cric Drummond | Soufflet a air, crochet fermé | 14,61 \$ |
| Service de Cric Drummond | Douilles 3/8 et 1/4 | 19,73 \$ |
| La Coop Fédérée | Diesel garage | 967,42 \$ |
| La Coop Fédérée | Diesel garage | 766,62 \$ |
| Info Page | Fréquence numérique - Octobre 2016 | 151,82 \$ |
| Médias Transcontinental S.E.N.C. | Publication avis rôle d'évaluation foncière | 163,85 \$ |
| Précourt Olivier | R2015-04-115 Contrat TEU - Septembre 2016 | 763,94 \$ |
| Ville de Drummondville | Entraide incendie LAVI20160825-029 | 231,78 \$ |
| Lemire Suzie | Déplacement colloque ADMQ - Nicolet | 53,76 \$ |
| Pinault Line | Déplacement caisse - Septembre 2016 | 89,46 \$ |
| Pinault Line | Timbres, batterie, nettoyeur et serviettes | 260,23 \$ |
| CQSF | Frais annuel . Routeur CQSF | 343,75 \$ |
| CQSF | Réparation routeur église | 35,00 \$ |
| Mailloux Gilles | Déplacement sablière - Septembre 2016 | 65,10 \$ |
| Mailloux Gilles | Déplacement urbaniste - Septembre 2016 | 40,74 \$ |
| | SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER | 46 168,04 \$ |

| Fournisseur | Description | Montant |
|---|--|---------------------|
| Bell Mobilite | 313-3150 / 475-5374 / 7111 / 7150 - Septembre 2016 | 181,88 \$ |
| Bibliothèque Municipale | R2016-01-005 Contribution annuelle | 2 667,00 \$ |
| Claudie Boisvert | 3e Prix concours logo | 100,00 \$ |
| Véronique Lefebvre | 2e Prix concours logo | 250,00 \$ |
| Martin Côté | 1er Prix concours logo | 500,00 \$ |
| Dominique Labbé | Remb tx non résident (Clodine - Patinage artistique) | 1 650,00 \$ |
| Fabrique Sacré-Cœur-de-Jésus - L'Avenir | R2016-01-005 Location salle multifonctionnelle et biblio | 7 665,00 \$ |
| MRC Drummond | R2016-01-005 Quote-part 2016 | 4 994,98 \$ |
| R.G.M.R. Bas St-François | R2016-01-005 Quote-part 2016 | 7 672,03 \$ |
| Julie Tessier | Remb tx non résident (Esther - Athlétisme) | 525,00 \$ |
| Nancy Thomas | Remb tx non résident (Romane - Natation 2-5 ans) | 80,00 \$ |
| | SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES | 26 285,89 \$ |

| SALAIRES SEPTEMBRE 2016 | |
|--|----------------------|
| Salaires nets septembre 2016 | 20 591,29 \$ |
| Remises provinciales septembre 2016 | 6 332,86 \$ |
| Remises fédérales septembre 2016 | 2 637,94 \$ |
| SOUS-TOTAL SALAIRES SEPTEMBRE 2016 | 29 562,09 \$ |
| SOUS-TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2016 | 46 168,04 \$ |
| SOUS-TOTAL INCOMPRESSIBLES SEPTEMBRE 2016 | 26 285,89 \$ |
| TOTAL COMPTES À PAYER SEPTEMBRE 2016 | 102 016,02 \$ |